© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Forums pour l'entourage

Addiction fils de 20ans

Par Marine1010 Posté le 03/06/2024 à 13h41

Bonjour, nous sommes’désemparés, nous venons d apprendre que notre fils de 20 ans est addict aux jeux en ligne et au casino depuis environ 6 mois.. il a perdu d après se qu il nous a dit 6000€ . C est lui qui nous a dit appris le nouvelle de lui même. Nous venons de prendre rdv avec un psychologue addictologue. Que nous pouvons nous faire au niveau bancaire , interdiction de jeux, son téléphone, sa paie , pour l aider ? Nous sommes vraiment dans une démarche bienveillante , sans le braquer .
Merci pour votre aide .

5 réponses

Davbal - 03/06/2024 à 15h54

Bonjour je lis votre témoignage avec tristesse car je m'y retrouve j'ai commencer à jouer à l'âge de 19ans et ca à détruit ma vie ! Aujourd'hui j'ai 36 ans deux enfants et aujourd'hui j'ai tout perdu. Mon entreprise m'a femme. Et aujourd'hui je suis complètement épuisé. Le point positif c'est qu'il vous en parlez alors que moi je me suis renfermé sur moi meme et cree des problème avec mon entourage. Dite lui de lire tout les témoignage sur le site et dappeler le numéro. Il existe aussi des groupe de paroles pour discuter de ça. Il faut aussi parler à des personnes neutre qui n'auront pas de jugement sur lui. Il faut réagir vite car il est jeune. N'hésitez pas si vous avez besoin d'aide je suis disponible.

Vaness12 - 04/01/2025 à 06h56

Bonjour,
Mon compagnon de 23 ans est addict aux jeux de paris sportifs .
Nous travaillons dans la même entreprise et je viens de prendre connaissance de son addiction .
Je sais que c’est une maladie et qu’il va avoir besoin de soutien .

Récemment nous avons eu une très bonne paye pour la fin d’année et il l’a passé dans les jeux (3000€) en plus de ça il a 3 crédits à la consommation .

Je lui ai donné 400€ en 2 jours , il en a pris 600 à l’entreprise .

Sa bonne étoile a fait qu’il n’a pas été viré de son emploi et que pour ma part je ne le quitterais pas mais j’aimerais savoir comment l’aider .

Il s’est inscrit et a rempli le dossier pour l’interdiction aux jeux et s’est auto exclu des sites sur lesquels il

jouait et a également supprimé les applications de paris .

Personne de sa famille n’est au courant de son addiction.

J’ai commencé à lui payer des factures en retard mais je ne sais pas comment l’aider plus .

Je ne veux pas qu’il recommence et perde tout .

Moderateur - 06/01/2025 à 15h59

Bonjour Vaness12,

Merci pour votre message et pour le soutien que vous apportez à votre compagnon.

Vous aimeriez savoir comment l'aider, voici quelques éléments de réponse.

Tout d'abord c'est très bien que les choses soient dites et que l'addiction soit reconnue par vous deux. C'est aussi une excellente chose qu'il ait fait la démarche pour une interdiction volontaire de jeux. Celle-ci dure au minimum 3 ans et continue tant qu'il ne la lève pas.

Cependant cette interdiction est une aide pour ne pas jouer sur les sites légaux et dans les casinos terrestres mais elle n'empêche pas d'acheter des jeux dans un bureau de tabac, un PMU, de jouer sur des sites de casino en ligne, (illégaux en France mais sur lesquels il peut tomber) ou d'utiliser les applications de ces casinos. Cette interdiction ne règle pas tout le problème.

Néanmoins s'il ne joue plus grâce à cela c'est déjà un grand pas. Le piège à éviter c'est de croire que le fait de ne plus jouer règle tout. Ce n'est pas le cas, cela ne règle pas l'addiction.

L'étape suivant l'interdiction de jeux c'est de commencer à travailler sur soi pour changer de comportement, de réflexes et de réponses face aux frustrations ou au stress. Et pour cela il peut se faire aider et c'est ce que vous pouvez l'encourager à faire. Vous avez par exemple les professionnels des CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) qui peuvent le recevoir gratuitement pour travailler avec lui sur des garde-fous dans les moments où il aurait envie de jouer. Attention il y a des délais d'attente pour obtenir le premier rendez-vous. Il peut aussi avoir recours - mais là il devra payer - à une thérapie cognitivo-comportementaliste et émotionnelle en "ville". Il peut aussi vouloir explorer d'autres pistes thérapeutiques en fonction de ce qui l'attire mais l'important est en tout cas de prendre conscience que tout n'est pas réglé, que le risque de reprise est toujours présent, et donc de travailler sur soi pour commencer à soigner cette addiction et en sortir.

Dialoguez avec lui, sondez ses intentions, encouragez-le à aller plus loin que la simple interdiction de jeux.

En parallèle, c'est triste à dire mais il est conseillé de continuer à surveiller vos comptes bancaires et, s'il en est d'accord, les siens. C'est par ce biais que vous pourrez vous rendre compte de mouvements financiers anormaux. S'il se met à jouer à d'autres jeux (loteries, tickets à gratter...) ne banalisez pas cela même si cela vous paraît un moindre mal : c'est un entretien de son addiction. S'il jouait avec certaines personnes ou dans certains lieux, essayez de faire en sorte de les éviter si c'est possible. Il y aura beaucoup de "déclencheurs" qui pourront le pousser à jouer de nouveau, essayez d'avoir le dialogue le plus clair possible là-dessus avec lui.

Enfin, essayez de l'aider à faire une transition vers des activités qu'il aimerait faire et qui ne serait pas de l'ordre du jeu de hasard. Reprendre plaisir à d'autres choses est important et fait partie de la prévention de la rechute.

Si vous avez des questions et si vous souhaitez les coordonnées d'un CSAPA n'hésitez pas à appeler notre ligne d'écoute au 09 74 75 13 13 (appel anonyme non surtaxé). Vous pouvez aussi utiliser notre annuaire : https://www.joueurs-info-service.fr/Adresses-Utiles

Cordialement,

le modérateur.

Incognito03 - 16/01/2025 à 19h54

Bonjour Marine1010,
Je vous conseille de prendre l'accès à ses comptes bancaires, ça sera votre seul moyen de vérifier s'il a vraiment arrêté. Ne pas lui donner d espèces, il est préférable qu'il utilise sa carte si vous souhaitez qu'il ai une source de paiement, cela vous permettra de vérifier où il dépense son argent et il serait préférable d interdire les retraits avec sa carte car sinon il pourrait aller s'acheter des cartes de recharges dans les bureaux de tabac, ou jeux de grattage ou pmu.
Il faut bien entendu qu'il soit d'accord mais s'il souhaite arrêter je pense que la meilleure solution c'est le sevrage complet et l'arrêt total des jeux.
Selon votre lieux de résidence il peut être aider par le CSAPA, vous pouvez aussi y aller cela vous permettra peut être de comprendre cette addiction.

sam10 - 11/02/2025 à 13h48

Bonjour à tous.
Je décide de rédiger mon témoignage suite au comportement d'un membre de ma famille :
Pour commencer, retour dans les années 2000, je me souviens clairement que mon frère et moi jouions pendant notre adolescence au fameux "loto sportif" devenu par la suite "loto foot" puis "côte et match" (maintenant connu sous le nom de "parions sport").
Je me souviens le samedis soir dans notre chambre, à écouter le multiplex de foot et en scrutant nos reçus FDJ et espérant avoir les 13 bons pronostics pour obtenir le gros lot. J'ai heureusement très vité décroché et je pensais qu'il en était de même pour mon frère.
Cela fait 20 ans que mon frère travaille avec un salaire situé entre 2000 et 3000 euros, je me souviens qu'il se plaignait sans cesse des impôts trop élevés, à noter qu'il n'a jamais acheté de voiture, ni eu de projets immobilier ou alors même juste l'idée de partir en vacances.
C'était déjà assez intrigant à l'époque sans compter qu'il me demandait de l'argent par moment.
Décembre 2023, il me dit qu'il a besoin d'une activité complémentaire car il estime ne pas avoir assez d'argent.
Il me dit cela de façon spontanée sans même se rendre compte de l'énormité de ses propos. Étant intrigué par ses déclarations, en vous passant les détails, j'ai finalement appris qu'il n'a jamais cessé de jouer aux paris sportifs.
Je lui ai donc demandé s'il jouait toujours, ayant déjà la réponse à la question, je voulais voir s'il assumerait ou se défilerait. Il me dit qu'il ne joue plus depuis fin 2022, ce qui est un mensonge.
Décembre 2024 : Son comportement est plus que suspect pendant la semaine où il était présent avec toute la famille : réveil très matinal tous les matins à 7h30 prétextant aller à la boulangerie pour passer près de 45 minutes dehors, même chose en fin de matinée et dans l'après-midi.
Je constate qu'il a joué pour plus de 30 euros en 7 jours. Après une petite discussion, j'apprends qu'il a une dette de plusieurs milliers d'euros envers différentes sociétés de crédits à la conso. Mon frère me dit les yeux dans les yeux qu'il n'est pas addict. Il est incapable de me dire ce qu'il a acheté avec ces nombreux crédits mis à part une tv. Son explication : la vie chère ni plus mi moins.
J'ai aussi appris qu'il pariait avec ses collègues de travail sur une plateforme de paris en ligne : d'après lui, ce

n'est pas grave, c'est seulement 20 euros par mois. J'aurais tellement encore à dire mais je vais m'arrêter là et vous faire part de ma question que j'adresse à un joueur repenti ou aux personnes de l'entourage d'un addict aux jeux : Au vu des différentes informations que je vous ai partagé, peut-on parler d'une personne addict aux jeux?
Aussi, j'aimerais avoir votre aide pour une information bien spécifique : j'ai constaté un prélèvement sur son compte au nom de "JOKER".
Est-ce que quelqu'un parmi vous connait cette société ? Est-ce une plateforme de paris sportifs ou autre ?
Merci beaucoup pour votre aide. Je souhaite bon courage aux personnes en détresse concernant cette effroyable addiction !